

Zeitschrift: Archives héraldiques suisses = Schweizerisches Archiv für Heraldik = Archivio araldico Svizzero
Herausgeber: Schweizerische Heraldische Gesellschaft
Band: 3 (1889)
Vorwort: A nos lecteurs
Autor: Tripet, Maurice

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 05.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



N° 25

1889

JANVIER

Ce Journal est recommandé par le Département de l'Instruction publique de l'État.

A nos Lecteurs.

Les *Archives héraldiques suisses* entrent dans leur troisième année d'existence. Le nombre toujours progressant d'abonnés et de collaborateurs nous oblige aujourd'hui à remplacer l'autographie par la typographie. Nous espérons que nos lecteurs nous sauront gré de cette amélioration qui sera pour nous, au début, un sacrifice.

Les *Archives* continueront à recueillir tout ce qui concerne l'héraldique et la sigillographie nationales; la généalogie fera toujours partie du but et du programme développés en tête des années parues.

Deux rubriques seront ajoutées à celles dont les *Archives* ont déjà fait mention: la *Jurisprudence héraldique* et les *Emblèmes révolutionnaires, séditions*, etc.

Les articles dont la publication est en vue pour cette année sont très variés; une quantité de communications inédites et de dessins en noir ou en couleurs augmenteront la collection fondée en 1887. Nos dévoués collaborateurs, MM. Jean GRELLET, Dr Jean DE PURY et G. Ulrich STUTZ, entr'autres, nous ont promis de donner suite à la série des articles si intéressants publiés dans le cours de ces deux dernières années; nous les remercions vivement d'avoir offert leur précieux concours à l'œuvre que nous avons entreprise.

Notre pays, autant et même plus que d'autres, doit accorder au foyer de son histoire, une place au *Blason* et à l'*Art héraldique*. M. le Dr prof. RAHN nous écrivait, il y a quelque temps: « Votre canton est riche » en spécimens héraldiques et il me semble que le moment est venu de » sauver de l'oubli quantité de monuments, dont le nombre va malheureusement en diminuant d'une année à l'autre, au moyen de reproductions aussi fidèles que possible. »

Cette lettre date de l'époque de fondation des *Archives*; il nous a paru depuis que l'opinion de M. le Dr Rahn pouvait s'appliquer non seulement au canton de Neuchâtel mais aussi aux autres cantons: dès lors les *Archives* devinrent *Journal suisse*.

Bien accueilli par ses confrères des pays voisins — ses aînés — et plus particulièrement soutenu par les excellents conseils de MM. Ad. GAUTIER, Dr DAGUET, A. BACHELIN, C.-Eug. TISSOT, A. GODET, etc., notre journal héraldique put poursuivre sa course modeste dans les diverses parties du pays; nous souhaitons pouvoir continuer notre marche et rassembler, comme nous le disions précédemment, tout ce qui a trait à notre héraldique suisse.

Nous remercions aussi nos abonnés de nous faciliter cette tâche.

Aux articles dont la publication est en cours, plusieurs autres sont venus s'ajouter; nous en réservons la surprise à nos lecteurs.

Tout ce que nous demandons, en terminant ces quelques lignes, c'est l'appui constant et suivi des amis de l'histoire nationale.

Leur encouragement sera pour nous une garantie de réussite.

Leurs conseils nous seront toujours de la plus grande utilité.

Décembre 1888.

Lic. jur. MAURICE TRIPET

Héraldiste
Membre de la Société d'Histoire
Préposé aux Archives cantonales

Les Cimiers de la Maison de Neuchâtel

Nous avons parlé ailleurs des Armes de la Maison de Neuchâtel (voir *Musée neuchâtelois*, 1887), en exprimant l'opinion que le château qui figure sur les sceaux des premières générations de nos comtes n'est qu'un signe sphragistique et non leur armoirie proprement dite et en second lieu que les branches de Nidau et de Strasberg portaient de même que celles d'Arberg et de Valangin un pal chevronné de sable et d'or et non d'argent comme l'ont prétendu plusieurs auteurs.

Nous ne reviendrons pas ici sur ce sujet, mais nous nous bornerons à présenter aux lecteurs des *Archives héraldiques* quelques observations relatives aux cimiers qui accompagnaient ces armes.

Comme on le sait, la Maison de Neuchâtel se partage au commencement du XIII^e siècle en deux branches principales, celle de Neuchâtel et celle d'Arconcié, cette dernière se subdivisant ensuite en rameaux de Nidau, de Strasberg, d'Arberg et de Valangin.

On ignore quel était le cimier porté avant la séparation, mais il est à présumer que c'était un bonnet surmonté d'une houppe, car il se retrouve dans les deux branches. En comparant le cimier du comte Louis de Neuchâtel (fig. 3) avec celui de Guillaume de Valangin (fig. 13), nous ne découvrons, il est vrai, aucune ressemblance et pourtant les deux semblent avoir eu comme point de départ le bonnet à houppe. Mais